

SOUVENIRS DE COUCY,

Dessins lithographiés,

PAR

 de  *Jean Baptiste Ernest
dessinateur, graveur, peintre et sculpteur*

ET

^{me}  *Anna de Lepinois; Anna Virginie Millon de Montberlant,
à Beauvais, nièce de M^{re} Regard de Romsey, née Dumaisville
à laquelle s'attachent ces souvenirs de Coucy - Né le 14 + 1797 au Plessis*
ACCOMPAGNÉS

D'UN TEXTE HISTORIQUE ET DESCRIPTIF,

Par  le ch^{ef} de  *Alexandre Jean Baptiste Ernest Lepinois
né le 12 + 1797 au château de Plessis, en Beauvais*
ANCIEN SOUS-PRÉFET.

cf. sa Biographie = Ch. de Harcourt de Nemours. Mémoires du pays de Nemours. 3^e P. 1. - 1931 - p. 177



Lepinois

Un long respect encor consacre ces ruines.
..... C'est un vieux fort, qui, du haut des collines,
Tyran de la contrée, effroi de ses vassaux,
Portait jusques au ciel l'orgueil de ses créneaux;
Qui, dans ces temps affreux de discorde et d'alarmes,
Vit les grands coups de lance et les nobles faits d'armes.
Combien de souvenirs ici sont retracés!
J'aime à voir ces glacis, ces angles, ces fossés,
Ces vestiges épars des sièges, des batailles,
Ces boulets qu'arrêta l'épaisseur des murailles;
J'aime à me rappeler ces fameux différends
Des peuples et des rois, des vassaux et des grands;
Des Nemours, des Coucy, les amours trop célèbres.

(DELILLE.)

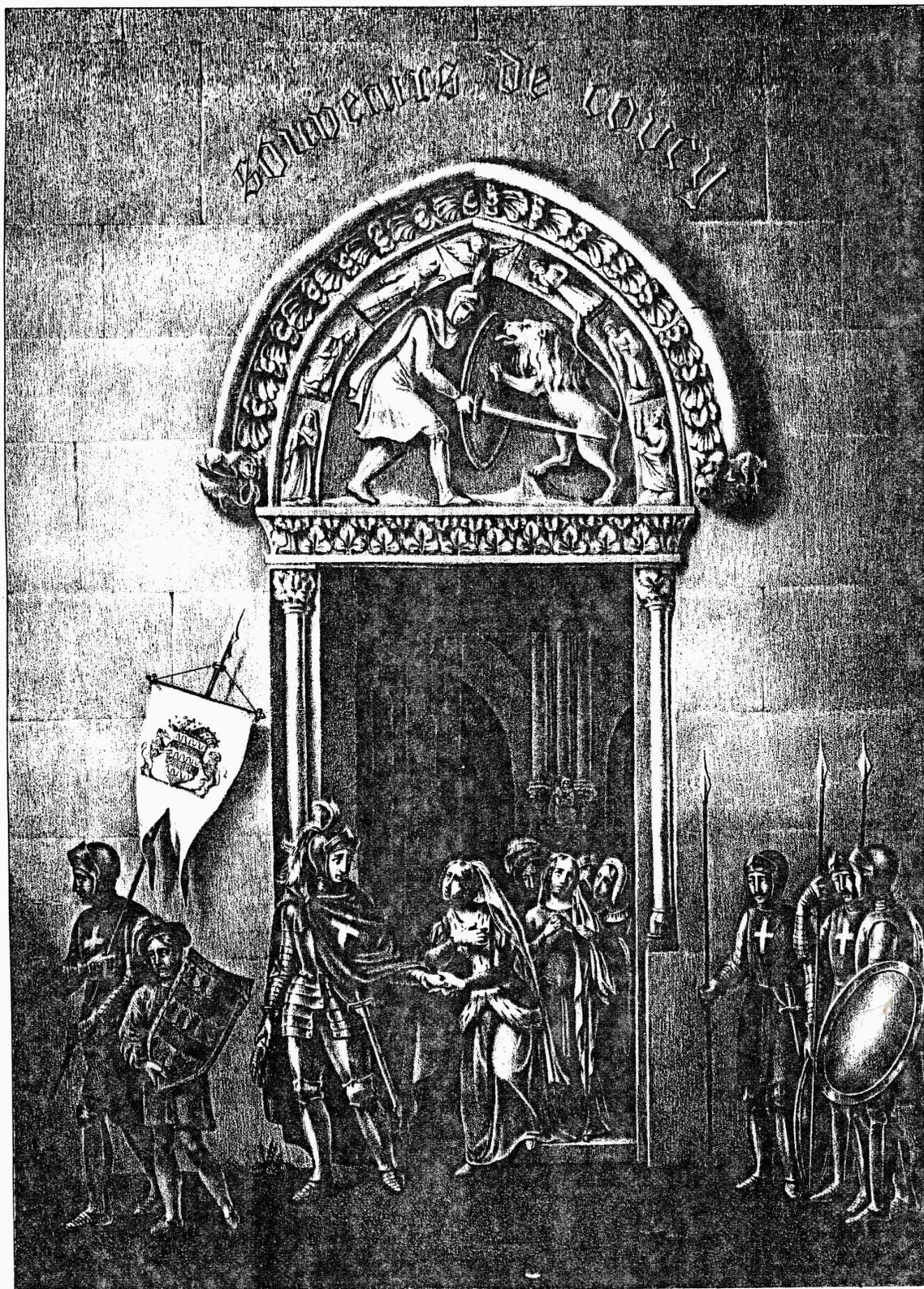
A COUCY,

CHEZ M. LE CHEVALIER DE LÉPINOIS;

A PARIS,

CHEZ ENGELMANN, CITÉ BERGÈRE, N^o 1.

FRONTISPICE.



M^{me} Anna de Lapierre

Joh. de Engelen

Porte d'entrée de la grosse Tour au XIII^{me} Siècle.
Coucy (Aisne)

SOUVENIRS DE COUCY.

Un long respect encor consacre ces ruines.
. . . . C'est un vieux fort qui du haut des collines,
Tyran de la contrée, effroi de ses vassaux,
Portait jusques au ciel l'orgueil de ses créneaux ;
Qui, dans ces temps affreux de discorde et d'alarmes,
Vit les grands coups de lance et les nobles faits d'armes.
Combien de souvenirs ici sont retracés !
J'aime à voir ces glacis, ces angles, ces fossés,
Ces vestiges épars des sièges, des batailles,
Ces boulets qu'arrêta l'épaisseur des murailles ;
J'aime à me rappeler ces fameux différends
Des peuples et des rois, des vassaux et des grands ;
Des Nemours, des Coucy, les amours trop célèbres.

(DELILLE.)

Précis historique.

PEU d'histoires locales offrent autant d'intérêt que celle de la ville et des seigneurs de Coucy. Dès l'origine de la monarchie, le nom de Coucy est connu dans nos annales : ce domaine échut à Clovis dans le partage qui se fit entre ce prince et les chefs de son armée, après la conquête du Soissonnais. Clovis, qui faisait sa résidence habituelle à Soissons, désirant fixer près de lui saint Remi, archevêque de Reims, lui fit don du domaine de Coucy, que ce prélat légua ensuite, par testament, à son église. Ce que l'on appelait le château n'était alors qu'une maison qui vraisemblablement avait servi de grange aux officiers romains chargés de recevoir les tributs en nature des habitans de ce pays.

L'église de Reims posséda paisiblement pendant cinq siècles le domaine

de Coucy. Sous le pontificat d'Hervé, vers le commencement du dixième siècle, les Normands s'étant avancés sur les bords de l'Oise, où ils exerçaient leurs ravages, le prélat fit construire sur une montagne voisine une forteresse destinée à défendre, contre les violences des Barbares, les domaines et les vassaux de son église. Ce nouveau château de Coucy se trouvait dans une situation qui le rendait une des forteresses les plus importantes dans ces temps de discorde civile, et bientôt il devint un sujet de convoitise pour les seigneurs dont les vastes domaines entouraient celui de Coucy. Le plus puissant d'entre eux était le comte de Vermandois, que son ambition insatiable poussait à envahir les domaines voisins de ses immenses possessions. Ce seigneur ayant, par ses intrigues, fait nommer son fils Hugues, à peine âgé de cinq ans, archevêque de Reims, s'empara du château de Coucy sous le titre d'administrateur temporel des biens de cette métropole. A cette époque, Coucy vit souvent sous ses murs les armées du comte de Vermandois et du roi de France, dont les querelles ensanglantèrent pendant plusieurs années cette partie de la France.

Vers 965, le domaine et le château de Coucy passèrent entre les mains de Eudes, fils de Thibaut, comte de Chartres, moyennant une redevance annuelle de soixante sous en faveur de l'église de Reims. On peut regarder ce seigneur comme la tige de la première famille de Coucy, qui finit dans la personne d'Enguerrand IV du nom, en 1311, après avoir donné onze seigneurs à la ville de Coucy.

La vie de chacun de ces seigneurs offre des faits intéressans : le rôle important qu'ils jouèrent dans les affaires de leur temps, les grandes alliances qu'ils contractèrent, rendirent leur nom célèbre. Des princesses du sang royal de France et des familles souveraines d'Angleterre et d'Allemagne, portèrent avec honneur le titre de dames de Coucy.

Raoul I^{er} fut l'un des seigneurs les plus magnifiques de son temps; à l'imitation des princes, il avait pour le service de sa maison, un sénéchal, un chambellan, un bouteiller, un chancelier. En 1187, il donna un tournoi entre La Fère et Vandeuil, auquel assistèrent un grand nombre de chevaliers et plusieurs princes. C'est à tort que quelques historiens ont fait de ce seigneur l'amant de Gabrielle de Levergies, dame de Fayel, célèbre par son amour coupable, et surtout par la manière atroce dont son époux se vengea de son infidélité. L'amant de cette dame était Raoul de Coucy, neveu de Raoul I^{er}, que son oncle avait nommé châtelain, c'est-à-dire gouverneur du château de Coucy.

Enguerrand III, fils de Raoul I^{er}, auquel les historiens ont donné le surnom de Grand, ayant hérité d'une partie des biens de la maison de Coucy, qui comprenaient les seigneuries de Coucy, de Marle, de La Fère et de Crécy en Laonnais, entreprit vers 1205, et exécuta en peu de temps, la construction de ce magnifique château dont nous voyons encore les restes immenses, et la presque totalité des fortifications de la ville. Ce seigneur fut marié trois fois : d'abord avec Béatrix de Vignory, veuve du comte de Roucy; ensuite avec Mahaut ou Mathilde de Saxe, veuve du comte du Perche; enfin avec Marie de Montmirel, qui porta plus tard dans la maison de Coucy les seigneuries de Montmirel, d'Oisy, de Crèvecœur, de la Ferté-Gaucher, la Ferté-Ancoul, la châtellenie de Cambrai, les vicomtés de Meaux, de Tresmes et de Belo, et la terre de Condé en Brie.

La puissance des seigneurs de Coucy était égale à celle des plus grands seigneurs du royaume. Dans la guerre entreprise pour assurer à Louis VIII le trône d'Angleterre, Enguerrand III suivit ce prince avec cinquante chevaliers entretenus à ses frais, tandis que le comte de Dreux, prince du sang royal, n'en avait que trente, le comte de Hollande trente-six, le seigneur de Montmirel vingt, et le comte de Guines seulement quinze.

Les immenses possessions d'Enguerrand, sa puissance et ses talens, lui avaient acquis dans le royaume une si haute influence, que, dans ce temps de discorde, le parti qu'appuyait le seigneur de Coucy acquérait par son nom seul une grande importance; aussi les seigneurs révoltés, pendant la minorité de Louis IX, mirent tout en usage pour qu'Enguerrand servît leur parti. Ils le choisirent pour leur chef, et lui firent entrevoir la possibilité d'aspirer à la couronne de France. Mais le sire de Coucy avait l'âme grande et noble; un moment égaré par les séductions de l'ambition, il sentit bientôt que les titres d'usurpateur et de spoliateur de l'orphelin qu'il avait promis de protéger, imprimeraient sur son nom une flétrissure ineffaçable : rentré un des premiers dans le devoir, il demeura depuis sincèrement fidèle à son Roi.

Enguerrand IV, sire de Coucy, étant mort sans enfans, le fils de sa sœur, qui avait épousé le comte de Guines, lui succéda, et prit le titre de sire de Coucy, que ses descendans conservèrent. La famille de Guines, en prenant le nom de Coucy, continua à le porter dignement. Ces seigneurs furent toujours appelés à jouer un rôle important dans les affaires du royaume, et honorés de la confiance de leur souverain. En 1398, Enguerrand VII étant mort après la bataille de Nicopolis, où il avait été fait prisonnier, Marie sa fille, épouse de Henri, fils du duc de Bar, mort dans la même bataille,

demeura seule héritière des domaines et titres de Coucy. N'ayant point d'enfans, elle vendit, en 1400, les seigneuries de Coucy, de Marle et de La Fère, à Louis de France, duc d'Orléans, neveu du roi Charles VI, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en duché-pairie. Depuis ce temps les seigneurs de Coucy cessèrent de porter ce nom illustre.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, Coucy fut enlevé à son fils par les troupes du duc de Bourgogne, son meurtrier, et par celles du Roi réunies. Le siège dura trois mois, et cette conquête valut l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. Coucy passa alternativement au pouvoir des Bourguignons et des Orléanistes, durant les querelles sanglantes des maisons de Bourgogne et d'Orléans.

Pendant les troubles de la Ligue et ceux de la Fronde, Coucy soutint plusieurs sièges; il fut pris et repris par le Roi et les rebelles, qui attachaient une grande importance à la possession d'une place de laquelle on pouvait inquiéter tout le Vermandois et le Valois. Le dernier siège eut lieu en 1652, sous le ministère du cardinal Mazarin; mais le maréchal d'Estrées et le sieur de Manicamp, qui commandaient les troupes du Roi, après un siège de dix-huit jours, ne purent se rendre maîtres du château, et furent contraints de se retirer devant les troupes lorraines, qui s'étaient avancées au secours de la place. Peu de temps après, la ville et le château ayant été rendus au Roi, le cardinal Mazarin envoya aussitôt un ingénieur nommé Metezeau (fils de celui qui fit la digue de La Rochelle), qui, par des mines, en fit sauter les principales pièces. Ces ruines se sont encore augmentées par suite du tremblement de terre du 18 septembre 1692, dont il sera parlé dans un autre article.

Quelques années après la prise de Coucy, le roi Louis XIV fit don de ce riche domaine à Philippe de France, duc d'Orléans, pour compléter son apanage, transmis aux descendans de ce prince jusqu'à la révolution de 1789. Le domaine de Coucy, étant devenu propriété nationale, le château et ses dépendances furent donnés à l'hospice de Coucy, en échange d'autres propriétés dont le gouvernement s'était emparé.

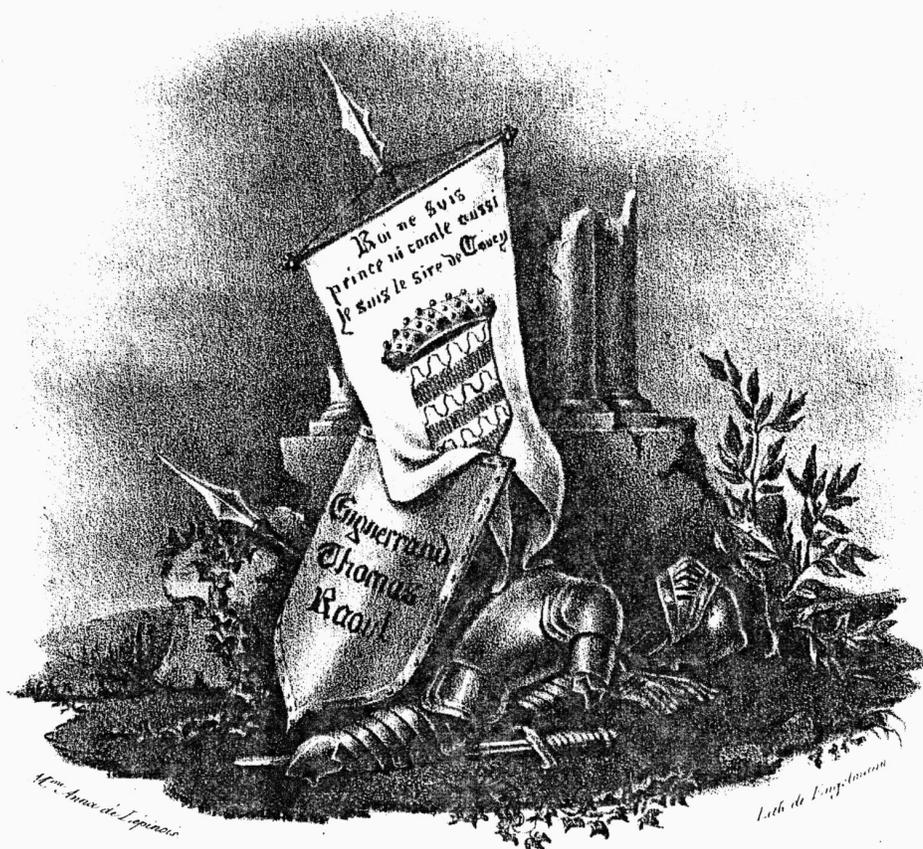
Enfin, le 26 octobre 1829, S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans fit l'acquisition des ruines du château, moyennant la somme de 6,000 francs, à la charge d'en empêcher la destruction.

Les armes de la maison de Coucy datent de la première croisade, à laquelle assista Thomas de Marle, fils d'Enguerrand I^{er}. Elles étaient de vair et de gueule de six pièces.

On ne connaît pas le cri de guerre des premiers seigneurs de Coucy :

Enguerrand III adopta pour devise ces vers, qui devinrent la devise de ses successeurs :

Roi ne suis,
Prince ni comte aussi :
Je suis le sire de Coucy.



Frontispice.

LE Frontispice représente la porte de la grosse tour telle qu'elle était avant la dévastation de ce monument. La sculpture qui décore cette porte a donné lieu à de nombreuses conjectures et à des recherches de la part des historiens de Coucy : voici l'explication donnée par l'Alouëte et Jovet, qui ont fait une histoire généalogique des seigneurs de Coucy; je la rapporte parce qu'elle est, disent-ils, fondée sur une tradition populaire.

« C'est lui (Enguerrand I^{er}) qui, par son courage et par son adresse, a surmonté
« la force d'un lion dont l'histoire est si fameuse dans le pays, comme il paraît par
« ce qui suit : Ayant été averti qu'il y avait dans la forêt de Coucy et dans les lieux
« circonvoisins, des bêtes sauvages qui y faisaient de grands désordres, et qu'il y en
« paraissait une épouvantable, entre autres, ayant la figure d'un lion, qui alarmait
« tous les villages d'alentour; le désir de la combattre lui fit chercher le lieu où elle
« se retirait ordinairement, et, l'ayant rencontrée, il s'attacha tellement à elle,
« qu'après l'avoir assez long-temps combattue seul, il la tua. En mémoire de laquelle
« victoire la figure de cette bête, qui avait la ressemblance d'un lion, fut taillée en
« pierre avec sa grandeur et grosseur, pour servir à la postérité de marque et de
« trophée de cette insigne victoire. La figure de ce combat fut alors taillée en relief
« et incorporée à la grosse tour de Coucy, au-dessus de la porte. »

Tel est le conte accrédité chez le peuple au sujet de cette sculpture. Il se trouve pour la première fois rapporté dans l'ouvrage de l'Alouëte, mais les auteurs contemporains d'Enguerrand I^{er} n'en font nulle mention. Dom Toussaint du Plessis, dans son *Histoire de Coucy*, après avoir démontré l'absurdité de cette tradition, ajoute :
« Pour ce qui est de la pierre du lion, je crois être assez fondé à n'y reconnaître
« qu'Enguerrand III; car, comme ce seigneur a bâti à neuf le château de Coucy, il
« me paraît plus naturel de lui appliquer ce monument qu'à aucun de ses prédé-
« cesseurs. Mais, à examiner les choses de près, je ne sais si on ne pourrait pas
« imaginer que ce n'est qu'un symbole de quelque ennemi violent qui aurait attenté
« à la vie d'Enguerrand III, et dont celui-ci aurait rendu, par son adresse et par sa
« valeur, les efforts inutiles. »

Dom du Plessis était, je crois, dans la voie de la vérité, en ne reconnaissant dans le chevalier qui combat le lion qu'Enguerrand III; mais je pense qu'il s'est trompé dans l'explication qu'il en a donnée. Cette sculpture est effectivement une allégorie. N'aurait-elle pas pour objet la tour elle-même? L'air calme, l'attitude du chevalier qui arrête les efforts du lion avec son écu et le plat de son épée, ne sont-ils pas le

symbole de la tour devant laquelle devaient échouer les attaques des ennemis les plus terribles? La tour et le château furent construits dans le siècle de Philippe-Auguste, où régnaît le goût des devises et des allégories.

Il n'est point de croisade à laquelle les seigneurs de Coucy, si l'on en excepte Enguerrand IV, n'aient pris une part brillante : plusieurs perdirent la vie dans ces expéditions lointaines. Raoul II, dont le départ et les adieux font le sujet du dessin du Frontispice, périt à l'âge de trente-six ans, à la bataille de la Massoure, en 1250, après avoir fait inutilement des prodiges de valeur pour sauver la vie du comte d'Artois, frère de Saint-Louis, dont la témérité fut cause des désastres qu'éprouva l'armée des chrétiens.

Vue générale de Coucy,

PRISE DE MOYEMBRIE.

LA ville de Coucy-le-Château, un des chefs-lieux de canton du département de l'Aisne, est située sur la cime d'une montagne, prolongement d'une plaine élevée qui s'avance dans une belle vallée, en déclinant un peu vers le couchant, et la domine presque à pic à une hauteur d'environ deux cents pieds.

La ville de Coucy, qui doit son origine à la forteresse bâtie par Hervé, archevêque de Reims, en 909, pour protéger contre les ravages des Normands ce domaine, qui appartenait alors à l'église de Reims, est environnée de trois côtés par une vallée qui, coupée irrégulièrement par des bois, de vastes prairies, des terres labourables, offre les points de vue les plus variés et les plus agréables, surtout au levant et au couchant, où l'horizon se prolonge jusqu'à dix lieues environ. Du pied des murs de la ville, on découvre parfaitement les clochers gothiques de la cathédrale de Noyon. Il ne manque à ce paysage, pour offrir un ensemble parfait, que d'avoir son horizon si étendu plus pittoresquement découpé par des masses de montagnes élevées.

Moyembrie, point duquel est prise la vue générale de la ville, est un château situé à une demi-lieue à l'est de Coucy, sur un coteau boisé tenant à la plaine; il appartient à mademoiselle de Courval, aujourd'hui madame la marquise de Marmier. Ce château, de construction moderne, a succédé à une forteresse qui était un poste avancé de Coucy, et dont il reste encore une grosse tour. De la plate-forme on découvre, dans tout son ensemble, la ville de Coucy et les belles ruines de son château. Le premier objet qui frappe les regards est la grosse tour qui s'élève majestueusement au-dessus des ruines du château et de ses quatre tours. Un peu au-

dessous, sur le devant, à droite, est une des portes de la ville, à laquelle aboutit la route de Laon; le clocher qui s'élève au milieu de la ville est celui de l'Hôtel-de-Ville, où se trouvait autrefois le beffroi, aujourd'hui remplacé par la cloche de l'église. Un peu sur la gauche, on voit une vaste maison qui servait encore, il y a cinquante ans, d'hôtel aux commandans de la place de Coucy; à l'extrémité de la ville, du côté gauche, se trouve enfin l'église paroissiale, dont on ne voit que le rond-point. Cet édifice a été dépouillé, par la révolution de 1793, du clocher qui le surmontait.

Vue du château de Coucy,

PRISE DE LA ROUTE DE CHAUNY.

C'EST surtout de la vallée, et en arrivant par la route de Chauny, que les immenses ruines du château de Coucy offrent l'effet le plus pittoresque. Placées au sommet d'une côte escarpée, elles dominent tout ce qui les entoure, et leur masse imposante semble étaler avec orgueil ces magnifiques débris, qui rappellent à l'imagination du voyageur le souvenir de leur splendeur antique.

Le château de Coucy étant en même temps une forteresse et une habitation de plaisance, peu d'ouvertures se font remarquer du côté de la campagne; les croisées que l'on aperçoit au premier et au second étage de l'édifice éclairaient de petites pièces prises dans l'épaisseur des murs. De ces croisées on jouit de la vue la plus agréable. Les deux corps de bâtiment que l'on voit ici sont, à droite, les salles des Preux; en face, les appartemens: chacun est défendu par de fortes tours construites à chaque angle, et qui n'ont guère d'ouverture que pour des meurtrières. Le château était inattaquable de ce côté, à cause de l'escarpement de la montagne. Les bâtimens avaient quatre-vingts pieds d'élévation jusqu'à la naissance du toit, et les tours en avaient cent environ.

Porte de Laon.

CETTE porte, qui est aujourd'hui la mieux conservée des trois anciennes portes de la ville, était la plus fortifiée. Défendue par deux grosses tours et un pont-levis, son passage long et étroit était encore armé de herses. Lorsque l'on commença à faire usage de la poudre et du canon, on construisit en avant de cette porte, au milieu du fossé, un bastion qui aujourd'hui tombe en ruines : en avant était un ravelin en terre, entouré de larges fossés; ce dernier ouvrage ayant été entièrement détruit et les fossés comblés, on a planté plusieurs rangées d'arbres qui servent de promenade.

Ce côté de la ville est le seul abordable de plain-pied sur une largeur d'environ cent pas; aussi, dans cette partie, les fortifications étaient-elles plus considérables que dans aucune autre. Un large fossé de cent pieds au moins d'ouverture, et de trente de profondeur, isolait la ville de la plaine. La ville ne pouvait être attaquée que de ce côté, qui, avant l'invention de la poudre, était lui-même inexpugnable.

Le dernier siège soutenu par la ville de Coucy eut lieu en 1652, pendant les guerres civiles que le cardinal Mazarin et le mécontentement des princes avaient excitées dans tout le royaume. Le commandant, nommé Hébert, étant devenu suspect au cardinal, reçut ordre de se démettre de son commandement; sur son refus, le maréchal d'Estrées, gouverneur de Laon, vint investir la place : le sieur de Manicamp, gouverneur de La Fère, s'étant joint à lui avec six pièces de canon, ils formèrent conjointement le siège le 10 mai. La batterie dressée contre les murs de la ville fit bientôt une brèche assez considérable, la tour qui est à l'angle du fossé ayant été en partie renversée. Malgré cet avantage, les assiégeans furent cinq jours sans pouvoir entrer dans la ville.

Derrière la porte de Laon, du côté de la ville, se trouve un bâtiment faisant corps avec la porte, et servant autrefois de prétoire. Ce bâtiment, aujourd'hui inhabitable, avait de grandes dépendances entièrement détruites, qui s'étendaient derrière les maisons qui sont sur la droite.

Eglise de Coucy.

L'ÉGLISE de Coucy, placée près de la porte Soissonne ou d'Étrelle, est sous le titre de Saint-Sauveur; elle était autrefois annexe de la paroisse de Nogent, village et abbaye situés à une demi-lieue de la ville. On ignore à qui l'on doit la fondation de cette église; ce fut probablement à la munificence et à la piété d'Enguerrand II de Coucy, fils de Thomas de Marle, célèbre par ses exactions envers le clergé. Enguerrand son fils, qui lui succéda en 1130, et vécut jusqu'en 1150, s'appliqua à réparer les torts que son père avait faits aux églises, et combla de biens les religieux, notamment ceux de Nogent.

Les titres de la fondation de Saint-Sauveur étant inconnus, c'est par l'examen des détails de l'architecture qu'on peut en retrouver l'époque. Le portail de ce monument est d'une ordonnance simple : il est formé de trois corps de bâtiment d'égale largeur, présentant leur pignon; les latéraux sont sans ornement, percés chacun d'une fenêtre étroite, élevée, et à plein cintre. Le bâtiment du milieu offre d'abord une large porte appuyée sur trois rangs de colonnes en retraite, et surmontée par trois larges tores, l'un sculpté, les deux autres unis : au-dessus, une fenêtre étroite et élevée, dont le plein-cintre repose sur deux longues colonnes annelées, ornées de chapiteaux non pareils, dont l'un est une tête d'homme; plus haut, on voit une jolie petite galerie aveugle composée de colonnettes supportant six arcades en trèfle déployé; enfin, pour remplir le fronton aigu qui s'élève au-dessus de cette galerie, se trouve une rosace, ou plutôt un trèfle à trois lobes, encadré circulairement par un zig-zag normand, et ensuite par un large tore revêtu d'une tresse à jour.

M. Vitet, inspecteur général des bâtimens historiques de France, étant venu visiter Coucy en 1831, après avoir observé les ornemens dont je viens de donner la description, dit, dans son rapport au Ministre de l'Intérieur, sous la date du 20 février : *Ce portail intéressant est, à coup sûr, du douzième siècle.* Or, dans ce siècle, il n'y a qu'Enguerrand II ou Raoul I^{er} son fils, à qui on puisse en attribuer la construction; mais le second ne fut seigneur de Coucy que de 1150 à 1191, et il y a lieu de croire que ce monument est dû plutôt au premier qu'au second de ces seigneurs.

Entrée de la première enceinte du Château.

CE fut contre cette porte, appelée alors *la porte Maître Odon*, que le comte de Saint-Pol, commandant les troupes réunies du Roi et du duc de Bourgogne, après avoir pris possession de la ville, que lui rendit sans coup férir Enguerrand de Fontaine, commença en 1411 l'attaque du château; défendu par Robert d'Esne, attaché au duc d'Orléans. C'était un des plus forts édifices qui fussent à vingt lieues à la ronde; on ne pouvait en approcher qu'en traversant un fossé large et profond, et l'entrée, assez semblable à celle de la porte de Laon, était défendue par deux fortes tours, un pont-levis et plusieurs portes armées de herses. Le comte de Saint-Pol l'attaqua régulièrement, et y fit attacher le mineur, dont l'effet fut terrible, mais ne fit pas faire un pas aux assiégeans, parce que le mur qui était du côté des assiégés demeura intact. Après avoir été arrêté pendant trois mois devant cette forteresse, le comte de Saint-Pol s'en rendit enfin maître par capitulation, et cette conquête importante lui valut l'épée de connétable de France.

Vue de la grosse Tour

ET DE L'ENTRÉE DU CHATEAU.

CE dessin présente une vue générale des ruines du château, et plus particulièrement la grosse tour. Les murs de cette tour ayant été fortement ébranlés par l'explosion des mines à l'aide desquelles l'ingénieur envoyé par le cardinal Mazarin avait fait sauter les voûtes intérieures, et détruit cette immense muraille appelée la *chemise*, dont on voit encore les restes, ne purent résister aux secousses du tremblement de terre du 18 septembre 1692. L'ébranlement fut si violent que la tour fut fendue, dans toute sa hauteur, en trois endroits différens. La crevasse que l'on voit ici représentée est une des plus considérables; l'écartement des murs a environ trois pieds de largeur au sommet, et se trouve encore, à quelques pieds du sol, être de près de trois pouces.

Quelques personnes mettent aujourd'hui en doute la réalité de ce tremblement de terre, et de l'effet qu'il a produit sur la tour; mais une note qui est déposée dans les archives de la ville de Coucy affirme le fait. Cette note est de la main d'un témoin oculaire, le sieur Tenaire, alors échevin de Coucy. Voici comme il s'exprime :

« Le 18 septembre de cette année 1692, sur les deux heures après midi, il a fait
« un tremblement de terre très violent; il a bien duré l'espace de deux *Ave Maria* :
« j'étais pour lors sur une pierre que quatre hommes auraient eu peine à lever, avec
« un de mes amis dans son jardin, chez le sieur Mauroy, à la feuillée. Nous sen-
« tîmes tout d'un coup que cette pierre nous levait, et, jetant la vue en l'air, nous
« vîmes les tours du château branler; la grosse, entre autres, balançait de côté et
« d'autre : il en tomba des pierres. Fendue en trois endroits différens, elle s'est
« ouverte en cet endroit de plus d'un pas : les oiseaux s'en sont enfuis avec impétuo-
« sité. Deux heures après, ils n'osaient encore se mettre sur la tour. »

La hauteur de la tour, dont je donnerai plus bas la description intérieure, est de cent soixante-seize pieds, et la circonférence de trois cent cinq pieds. Cette tour n'a d'autre ornement qu'une double corniche au sommet, sculptée en fleurons, au-dessous de laquelle sont vingt-quatre fenêtres ogivées et vingt-quatre meurtrières, et, plus bas, une rangée de corbeaux ou consoles isolées.

Sur le premier plan du dessin, entre les deux tours, on voit les restes de la porte d'entrée, à laquelle on arrivait en traversant le fossé sur un pont étroit, élevé sur cinq piliers qui supportaient un pareil nombre de portes : ce pont est aujourd'hui entièrement détruit. L'entrée du château était encore défendue par un pont-levis et des herses. C'était au-dessus de cette porte que se trouvaient les appartemens du châtelain ou gouverneur du château, et dans le bas de la petite tour, à droite, était une des prisons.

Première et deuxième Vue d'intérieur.

LA première de ces deux vues est prise de l'entrée ancienne du château. On aperçoit à droite la tour dite *du Roi*, parce que Henri IV y a logé plusieurs fois. M. de Lameth, gouverneur de Coucy au nom de la Ligue, ayant fait sa soumission au Roi vers le mois de mars 1594, rendit cette place le 1^{er} mai; et Henri, qui se trouvait alors au château de Folembray avec Gabrielle d'Estrées, prit possession en personne du château de Coucy. On voit encore dans la chambre qu'occupait ce prince, lorsqu'il venait à Coucy, des peintures à fresques représentant un grand nombre de couronnes disposées symétriquement, et traversées par des palmes formant guirlandes. En face sont les fenêtres de plusieurs appartemens; c'est ce côté du château que l'on voit en arrivant par la route de Chauny.

La deuxième vue, prise du premier étage, près de la tour du Roi, représente la partie des bâtimens où se trouvait la salle des Chevaliers, dans laquelle on voit encore des restes de niches ornées de sculptures élégantes et d'un dessin délicat.

Le château de Coucy que l'archevêque Hervé avait fait construire en 909, mais qui n'avait été bâti que par les paysans du lieu, était déjà dans un tel état de dégradation, que les derniers seigneurs de Coucy avaient abandonné cette résidence, lorsqu'en 1205 Enguerrand III entreprit de le faire reconstruire. L'ancien château, simple forteresse, n'était plus digne du nom et de la magnificence des seigneurs de Coucy. Un plan plus vaste fut conçu; et les nouvelles constructions furent poussées avec tant d'activité, qu'en moins de quatre ans cet immense château fut achevé.

Le château présente trois corps de logis, dont les angles sont irréguliers. La cour, assez étroite, formait à peu près un carré long, fermé d'un côté par la chemise de la tour et la chapelle du château, et des autres côtés par les bâtimens d'habitation. A l'extérieur, des tours, au nombre de quatre, s'élevaient à chacun des angles des bâtimens, et servaient à en défendre les approches. Il n'y a pas encore un demi-siècle que l'on pouvait se promener dans la salle des Preux. Le vandalisme révolutionnaire est venu au secours du temps, dont l'action destructive était trop lente aux yeux des niveleurs de 1793, et acheva la mutilation d'un monument précieux.

Plans et coupes des Tours.

LA grosse tour de Coucy est trop remarquable par ses proportions immenses, pour ne pas consacrer un article particulier à sa description. J'ai déjà dit que cette tour avait cent soixante-seize pieds de hauteur et trois cent cinq de circonférence. L'intérieur, dont on voit la coupe, renfermait trois salles voûtées en ogives, de quarante-huit pieds de diamètre, pris dans l'intérieur des piliers. La première salle, au rez-de-chaussée, était divisée par deux rangées superposées de douze arcades en ogives. Le premier rang avait seize pieds d'élévation, et le second vingt-quatre, ce qui donnait à cette salle une élévation totale de quarante pieds. Cette salle, de même que les autres, est éclairée par trois croisées. Les arêtes de la voûte ogivée de cette salle étaient supportées, à six pieds du sol, par des corniches richement ornées de sculptures représentant des personnages la plupart à genoux; dans cette salle, sous la seconde arcade à droite, est un puits dont la profondeur descend à deux cents pieds. La salle du premier étage, moins ornée que la précédente, était de la même hauteur, ayant un seul rang d'arcades; les arêtes de la voûte étaient supportées par des colonnettes d'ordre composite, de dix pieds d'élévation. La salle du second étage, un peu moins élevée que les deux autres, était, comme celle du premier étage, formée d'une seule rangée d'arcades, mais elle est environnée d'une galerie circulaire, sur une profondeur de onze pieds. Au-dessus de cette salle était une plate-forme de soixante-douze pieds de diamètre, environnée d'un parapet de quinze pieds de hauteur, percée de vingt-quatre croisées ogivées de dix pieds de hauteur et six pieds de largeur, et de vingt-quatre meurtrières. Ce parapet est, en outre, orné d'une double corniche sculptée en fleurons de formes différentes.

On monte dans les divers étages par un escalier de pierre en forme de vis, pris dans l'épaisseur du mur, qui a au rez-de-chaussée vingt-deux pieds, et dix seulement au sommet de la tour.

Les quatre tours du château, beaucoup moins fortes que celle dont je viens de parler, avaient cent pieds d'élévation et cent quarante de circonférence; les murs, ayant neuf pieds d'épaisseur, laissaient aux salles intérieures un diamètre de trente-quatre pieds.

La tour dont la coupe se trouve ici représentée est celle dite *du Roi*; elle offre une particularité assez remarquable, c'est que les piliers des cintres ne sont pas superposés directement les uns sur les autres, mais se contrarient, ainsi qu'on peut le voir.

Dans cette tour, et dans celle qui en est le plus rapprochée, se trouve une salle

basse et sombre, à laquelle on a donné le nom d'*Oubliettes* : on ne peut entrer dans cette salle, qui a vingt-quatre pieds d'élévation, qu'en descendant par une ouverture circulaire, comme celle d'un puits, à la clef de la voûte.

Cérémonie singulière,

DITE DES RISSOLES.

IL se faisait autrefois à Coucy une cérémonie religieuse, que l'Alouëte dit avoir été établie en commémoration de la victoire remportée par Enguerrand II sur le lion dont j'ai déjà parlé, mais dont l'établissement doit être attribué à Thomas de Marle, à l'occasion des droits de justice et autres libéralités accordées par lui à l'abbaye de Nogent, et comme témoignage de l'ancienne dépendance dans laquelle s'étaient trouvés les moines de Nogent vis-à-vis les seigneurs de Coucy, auxquels ils devaient leur existence. Voici comment cette cérémonie avait lieu :

L'abbé de Nogent, ou son fermier en sa place, vêtu d'un habit de laboureur et de semeur, le fouet à la main, doit paraître dans la place de Coucy, monté sur un cheval isabelle sans oreilles et à courte queue, suivi d'un chien roux sans queue, et portant une rissole à son cou; il entre dans la ville par la porte de Laon, ayant devant lui un panier de bât plein de rissoles et de galettes (la rissole est une sorte de gâteau fait en forme de croissant, et farci d'un hachis de veau cuit dans l'huile). Après avoir fait trois fois le tour de la place où sont les lions, dont trois sont couchés sur le ventre et sur les quatre pattes, le dos couvert d'une longue pierre, sur le milieu de laquelle est accroupi un quatrième lion d'une grandeur presque naturelle, il descend de cheval, monte sur la pierre, et embrasse le lion; après quoi les officiers présents lui ayant donné acte de ses foi et hommage, il fait la distribution des rissoles.

S'il manquait un seul clou au cheval, ou si, pendant la cérémonie, un besoin pressant lui faisait faire quelque incongruité, le cheval et les rissoles étaient confisqués. Il était aisé d'éviter le premier défaut. Pour remédier à l'autre inconvénient, le cavalier avait soin de se faire suivre par un homme à pied, qui avait l'œil attentif sur le cheval, et qui, en cas de besoin, ne manquait pas de lui baisser la queue à propos, jusqu'à ce que toute la cérémonie fût achevée. Cette cérémonie avait lieu chaque année à Pâques, à la Pentecôte et à Noël.

Les lions étaient autrefois dans la cour intérieure du château, près de la porte de la basse tour. Lors de la destruction du château, ils furent transportés au pied du beffroi,

basse et sombre, à laquelle on a donné le nom d'*Oubliettes* : on ne peut entrer dans cette salle, qui a vingt-quatre pieds d'élévation, qu'en descendant par une ouverture circulaire, comme celle d'un puits, à la clef de la voûte.

Cérémonie singulière,

DITE DES RISSOLES.

IL se faisait autrefois à Coucy une cérémonie religieuse, que l'Alouëte dit avoir été établie en commémoration de la victoire remportée par Enguerrand II sur le lion dont j'ai déjà parlé, mais dont l'établissement doit être attribué à Thomas de Marle, à l'occasion des droits de justice et autres libéralités accordées par lui à l'abbaye de Nogent, et comme témoignage de l'ancienne dépendance dans laquelle s'étaient trouvés les moines de Nogent vis-à-vis les seigneurs de Coucy, auxquels ils devaient leur existence. Voici comment cette cérémonie avait lieu :

L'abbé de Nogent, ou son fermier en sa place, vêtu d'un habit de laboureur et de semeur, le fouet à la main, doit paraître dans la place de Coucy, monté sur un cheval isabelle sans oreilles et à courte queue, suivi d'un chien roux sans queue, et portant une rissole à son cou; il entre dans la ville par la porte de Laon, ayant devant lui un panier de bât plein de rissoles et de galettes (la rissole est une sorte de gâteau fait en forme de croissant, et farci d'un hachis de veau cuit dans l'huile). Après avoir fait trois fois le tour de la place où sont les lions, dont trois sont couchés sur le ventre et sur les quatre pattes, le dos couvert d'une longue pierre, sur le milieu de laquelle est accroupi un quatrième lion d'une grandeur presque naturelle, il descend de cheval, monte sur la pierre, et embrasse le lion; après quoi les officiers présents lui ayant donné acte de ses foi et hommage, il fait la distribution des rissoles.

S'il manquait un seul clou au cheval, ou si, pendant la cérémonie, un besoin pressant lui faisait faire quelque incongruité, le cheval et les rissoles étaient confisqués. Il était aisé d'éviter le premier défaut. Pour remédier à l'autre inconvénient, le cavalier avait soin de se faire suivre par un homme à pied, qui avait l'œil attentif sur le cheval, et qui, en cas de besoin, ne manquait pas de lui baisser la queue à propos, jusqu'à ce que toute la cérémonie fût achevée. Cette cérémonie avait lieu chaque année à Pâques, à la Pentecôte et à Noël.

Les lions étaient autrefois dans la cour intérieure du château, près de la porte de la basse tour. Lors de la destruction du château, ils furent transportés au pied du beffroi,

Planche de détails.

ON a rassemblé dans cette Planche quelques uns des restes de sculptures qui ornaient l'extérieur ou l'intérieur du château et de l'église.

Le N° 1 représente la porte de la grosse tour dans l'état de mutilation où elle se trouve aujourd'hui. Au commencement du siècle dernier, un procureur de Coucy, nommé Canivet, fit enlever la moitié de la pierre qui manque au fronton, afin d'en faire un évier, et fit sauter la figure qui y était sculptée. Ce monument fut ainsi déshonoré par le vandalisme honteux d'un citoyen de la ville, et par l'insouciance apathique des magistrats d'alors.

N° 2. Une des niches de la salle des Preux.

N° 3. Reste de sculpture servant de support aux arrêtes des ogives de la salle du rez-de-chaussée de la grosse tour.

N° 4, 5, 6 et 7. Corniches servant à soutenir des poutres dans les appartemens du château.

N° 8. Rosace du portail de l'église.

N° 9. Bas-relief en bois ornant le manteau de la cheminée d'une chambre de l'ancien hôtel des commandans de place, dans laquelle Gabrielle d'Estrées, alors madame de Liancourt, maîtresse de Henri IV, est accouchée de César, duc de Vendôme, premier fruit des amours de ce prince. Ce fut en mémoire de cet événement qu'au-dessous de ces sculptures, qui ont huit pieds six pouces de longueur sur quatre pieds de hauteur, et dont les figures ont deux pieds six pouces, on plaça quelques années après un médaillon en marbre noir, sur lequel se trouve gravée en lettres dorées l'inscription suivante :

L'AN 1594 LE
7^e DE JVIN ENTRE 12
ET 1 DU JOVR NAQVIT
EN CESTE SALLE ET FVT
DEPVIS BAPTISÉ EN LA CHA^{mbre}
BRE DE DESSVS CÆSAR LÉGI^{er}
T^{er} DE FRANCE DVC DE VEND^{ôme}
OSME PRINCE DE TRÈS GRAnd
NDE ESPÉRANCE FILS DV TRÈS
CHRESTIEN TRÈS MAGNANIME
TRÈS INVINCIBLE ET TRÈS CL^{air}
ÉMENT ROY DE FRANCE ET
DE NAVARRE HENRY 4^e ET
DE MADAME GABRIEL^e
LE DESTRÉE DVCHESSE
DE BEAUFORT.

*L'auteur n'a pas identifié le blason de
la superbe cheminée, qui est celui des anciens
seigneurs de Brassard, de Charles Fontaine - Le
Brassard vivait pendant près de cent ans
le gouvernement de la ville de Coucy -*

Dignette.

A! dous amis, ce dist la dame,
Je vous jur et aï par m'ame
Que aise jamais ne seray
Jusque à tant que vous reverray,
Et lors que de ci partirés
Mon cuer o vous emporterés.

.....
Amis, dont vous voelie donner,
Si le voelliés pour moy garder,
Un anel que je moult amay,
Moult a lonc temps que le garday;
Ce sont les cheveus de mon chief. (1)

Ainsi parlait à Raoul, châtelain de Coucy, la noble dame de Fayel. Prêt à partir pour la Palestine, Raoul, profitant d'une absence du sire de Fayel, était venu secrètement visiter une dernière fois la dame de ses pensées, la belle Gabrielle de Levergies. Qu'elle fut triste et douloureuse cette entrevue! Plus de ces transports si doux auxquels s'étaient souvent abandonnés ces amans heureux! Un presentiment cruel semble dominer leur âme. Infortunés! C'est un adieu pour jamais. Oh! que la mort leur eût paru douce, si, au milieu de leurs tendres embrassemens, leurs âmes se fussent envolées ensemble! Leurs cœurs l'un contre l'autre pressés auraient senti jusqu'à la fin leurs palpitations amoureuses!.... Mais l'honneur fait entendre sa voix sévère au châtelain; il a juré d'aller en Palestine combattre les ennemis de sa religion. Il s'arrache des bras de Gabrielle; il presse sur ses lèvres brûlantes cet anneau gage d'amour, et s'éloignant, ses tristes regards cherchent encore les regards si doux de son amie.

Bientôt la renommée apporte à la dame de Fayel la nouvelle des brillans exploits du châtelain. Elle compte déjà les jours qui vont s'écouler jusqu'au moment si désiré de presser dans ses bras celui qu'elle aime plus que la vie. Un silence

(1) *Li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame de Fayel*, histoire en vers composée en 1228, trouvée manuscrite dans la bibliothèque du roi Charles V, en 1373. M. Crapelet a donné une belle édition de cet ancien poème, à la suite duquel il a placé une version élégante, et des notes historiques et critiques d'un grand intérêt.

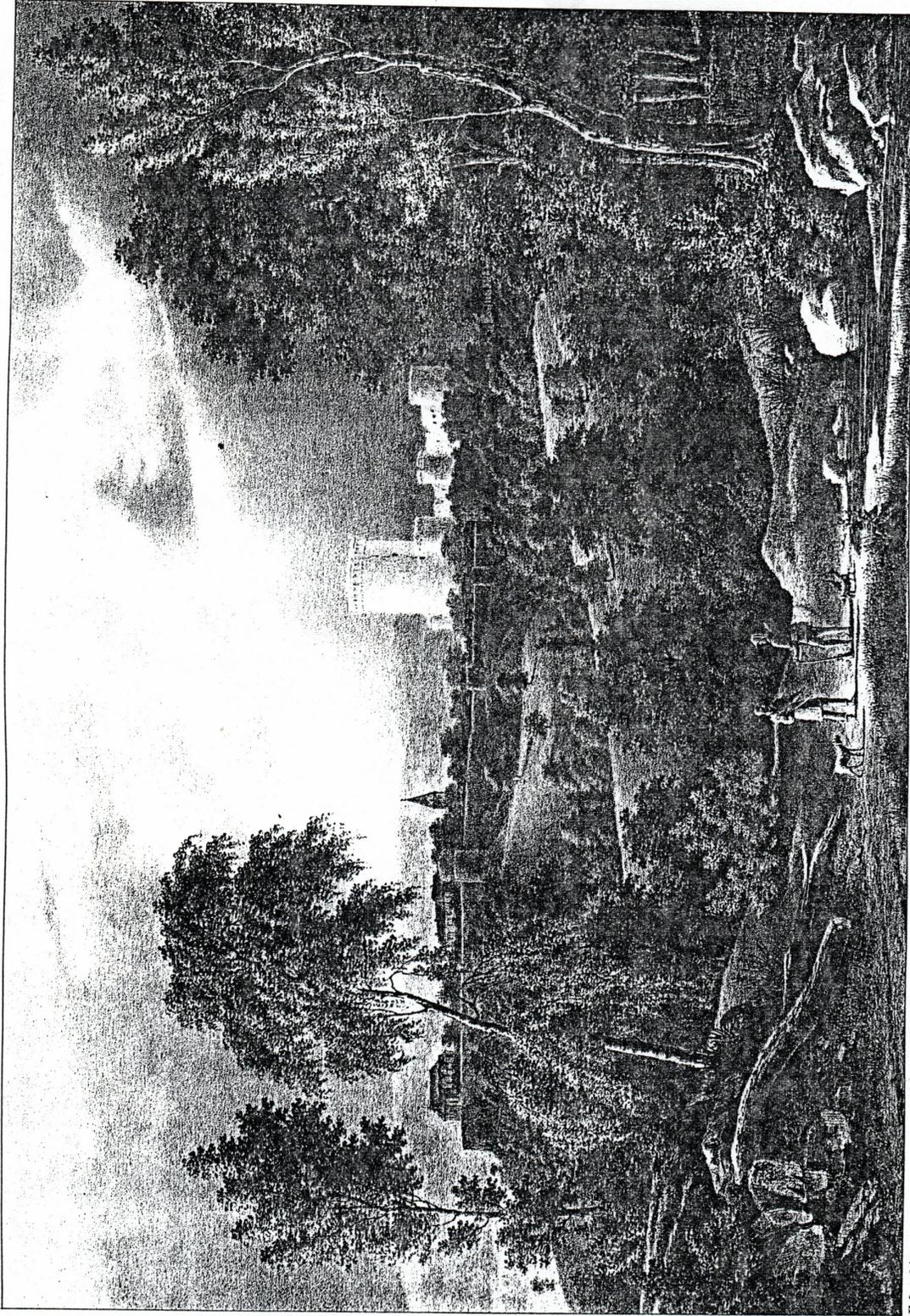
effrayant vient remplir son âme d'une terreur secrète; elle craint et désire de sortir de cette douloureuse incertitude.

Un jour son époux, depuis long-temps en proie à tous les tourmens de la jalousie, surprend un écuyer qui cherche à s'introduire secrètement dans le château; il est porteur d'un billet et d'un petit coffre. Le châtelain, mortellement blessé, avait tracé avec son sang un dernier adieu à celle qu'il nommait encore en expirant, et son écuyer fidèle avait reçu l'ordre de remettre à cette tendre amie un anneau et son cœur, que l'amour ne peut plus animer. Tristes et précieux souvenirs de l'amant le plus tendre! Une joie amère se glisse dans l'âme du sire de Fayel; il s'empare de ces objets, et s'écrie : *Ce cœur servira ma vengeance!* Bientôt, réprimant la rage infernale dont il est saisi, il invite Gabrielle à goûter d'un mets qu'il a fait préparer exprès pour elle. Elle jette un regard douloureux sur son époux, elle obéit; mais un tremblement involontaire agite tous ses membres. Le barbare! il jouit de son atroce vengeance! *Dame*, lui dit-il, *ce mets a dû vous paraître délicieux; c'était ce que vous aimiez le mieux, c'était le cœur du châtelain de Coucy.* Comment raconter l'horrible sensation qu'éprouve cette amante infortunée en apprenant l'affreuse vérité! Elle jure de ne plus prendre aucune nourriture; mais son cœur ne peut résister à une émotion si violente; il se brise, et la mort met promptement un terme à un supplice que les amans seuls peuvent comprendre.

Raoul, Gabrielle, amans infortunés, la peinture et la poésie conserveront toujours la mémoire de vos amours et de vos malheurs!

FIN.

COCY (Aisne.)

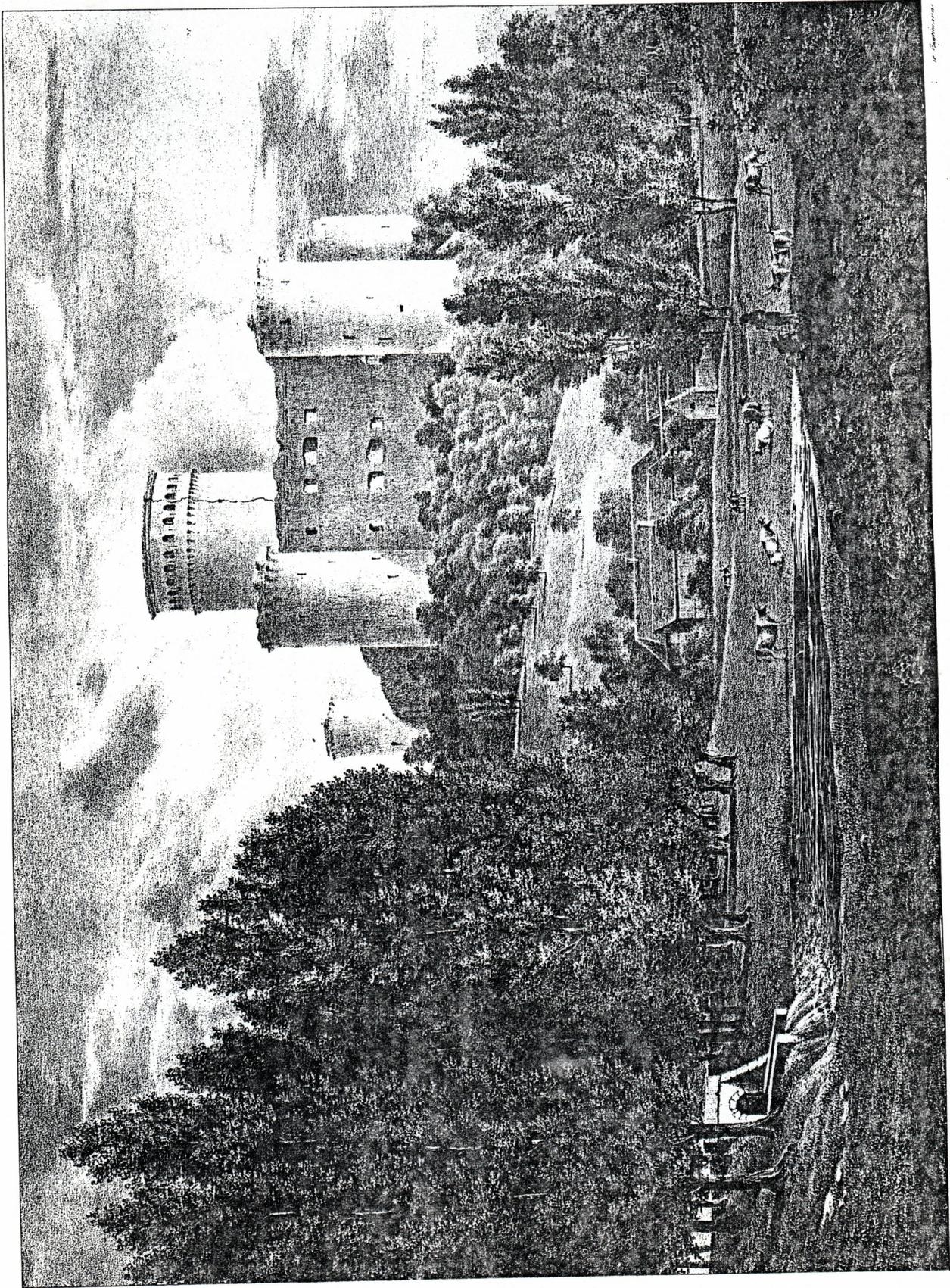


E. B. et Leprieux.

Le château de Cocy, dans le département de l'Aisne.

Vue générale du Château et de la ville.
Paris et Meppen del.

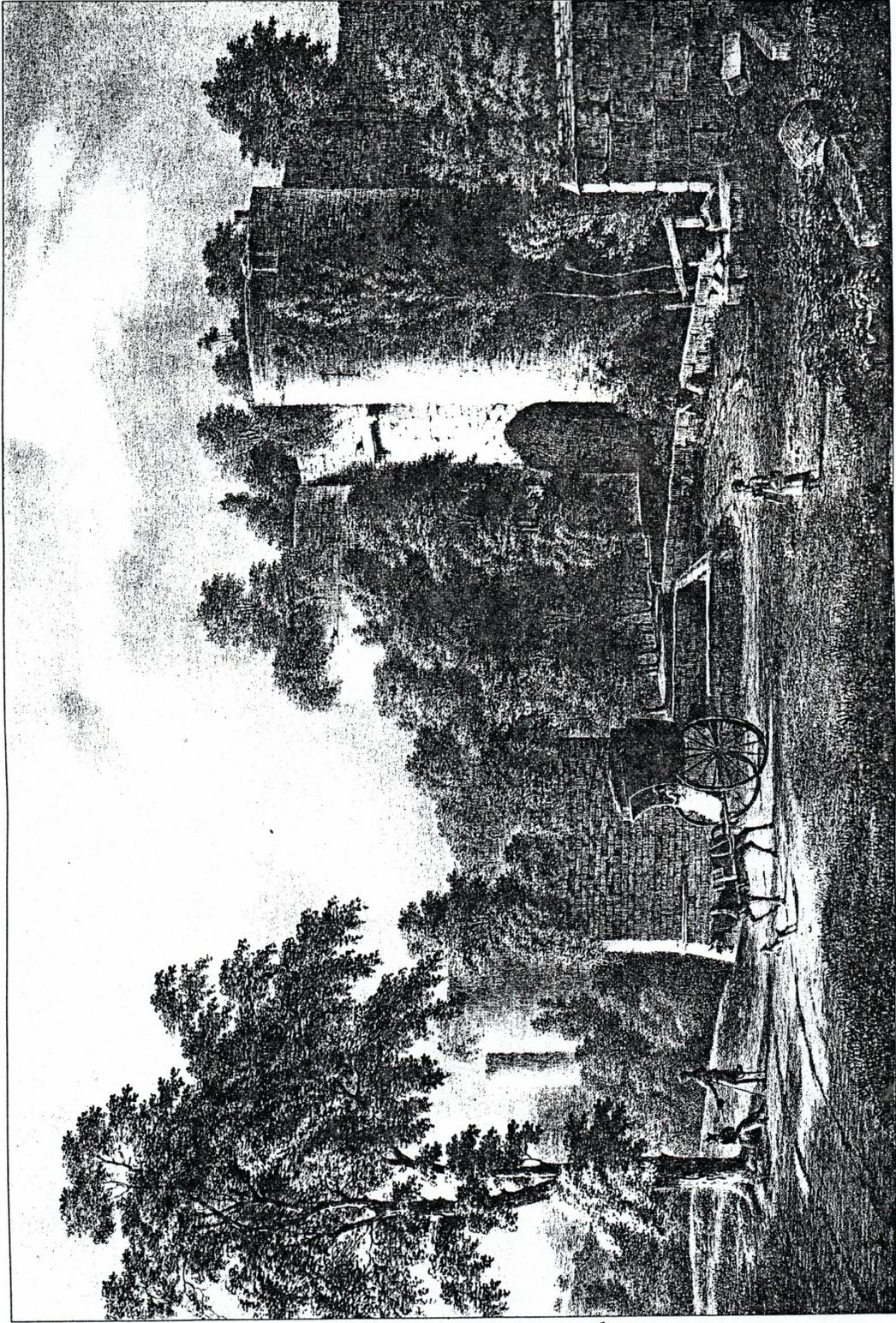
COUDON. (Aisne.)



L. B. de la Haye

Route de Chauny.

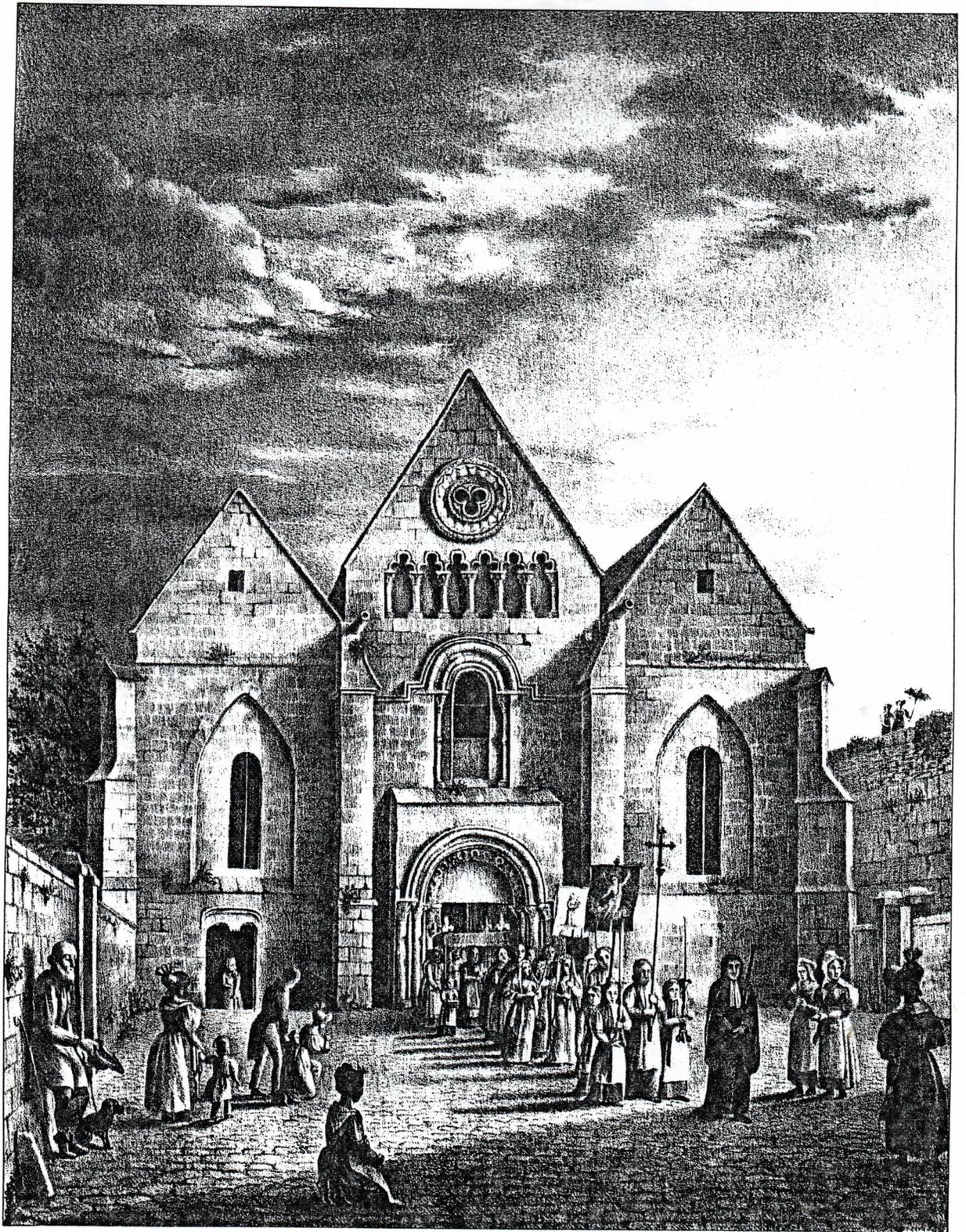
GOTCY (Aisne.)



F. Del. L. grav.

Leobold Dreyer, Paris, graveur, par G. Lippmann.

Porte de Taun.



J. B. de Lassus del.

J. B. de Lassus del.

Eglise S. Sauveur,
à Compiègne (Aisne)

COUCY, Aisne,

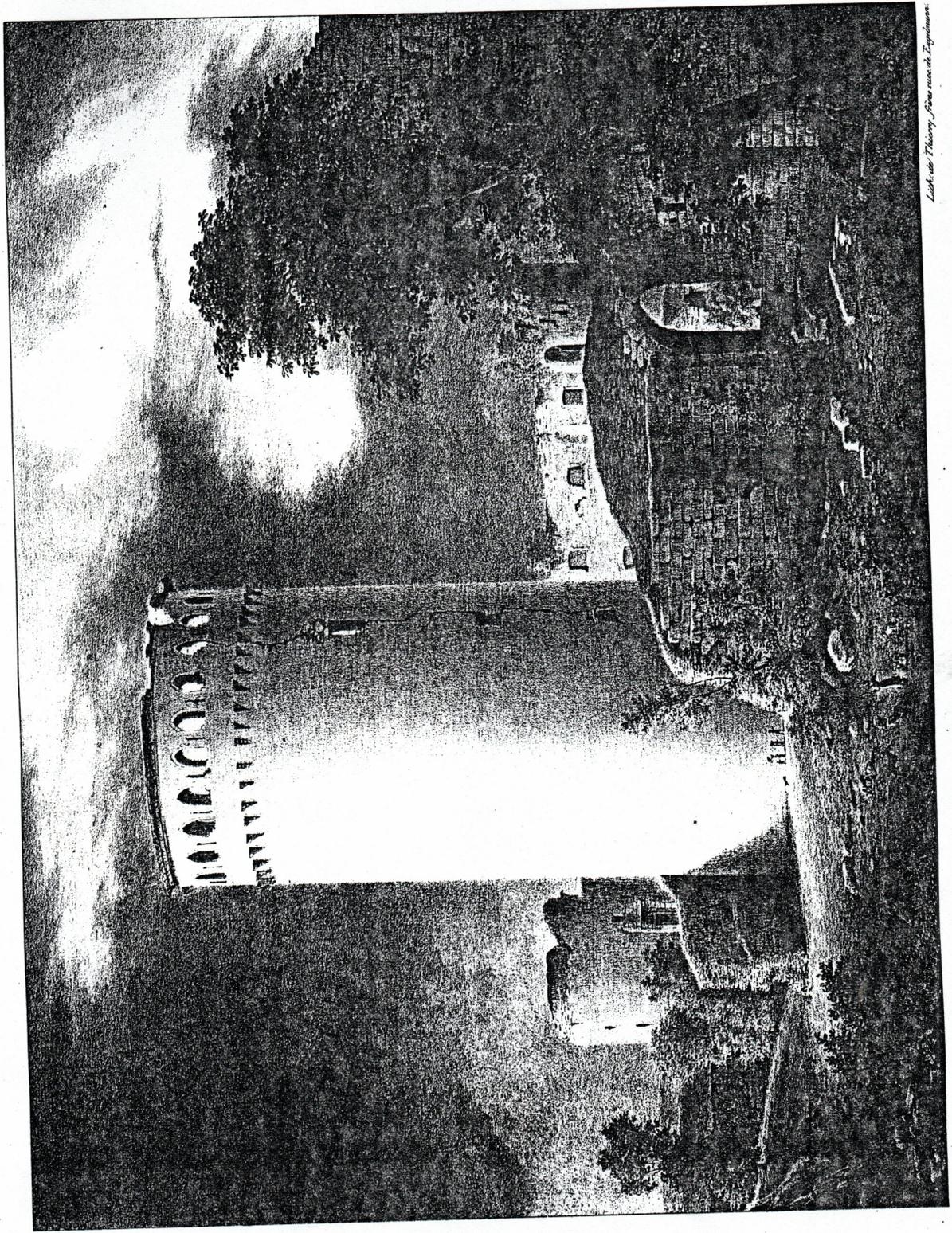


M. de Ligne

Leid. de Englemann

Entrée de la première enceinte du château.

GOUY (Aisne.)

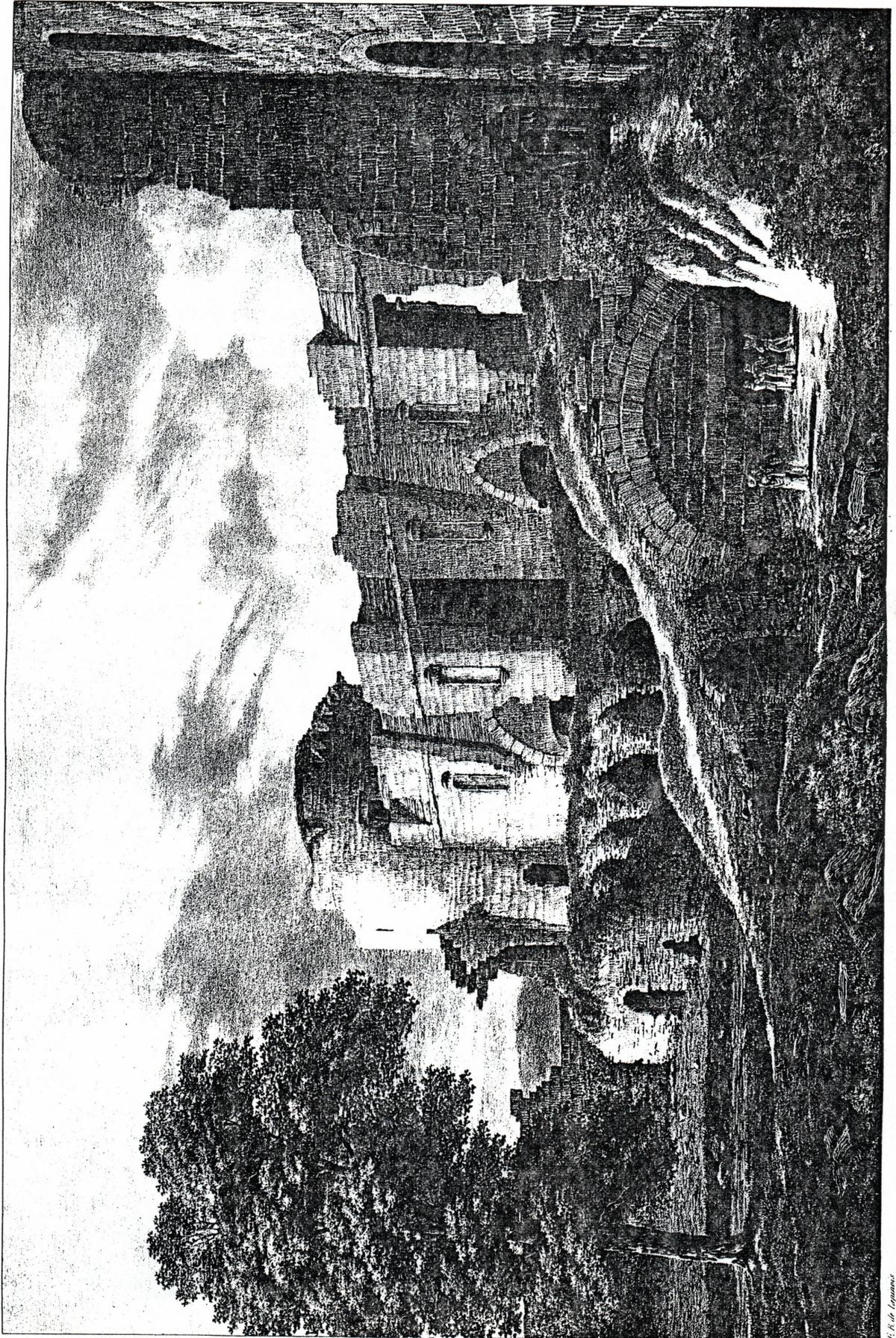


Lith. de Thierry, pour mes de Enguineux.

E. B. de Ligneville.

Grosse tour du côté de l'entrée du Château.

COUCY (Aisne)



H. de Leprieux

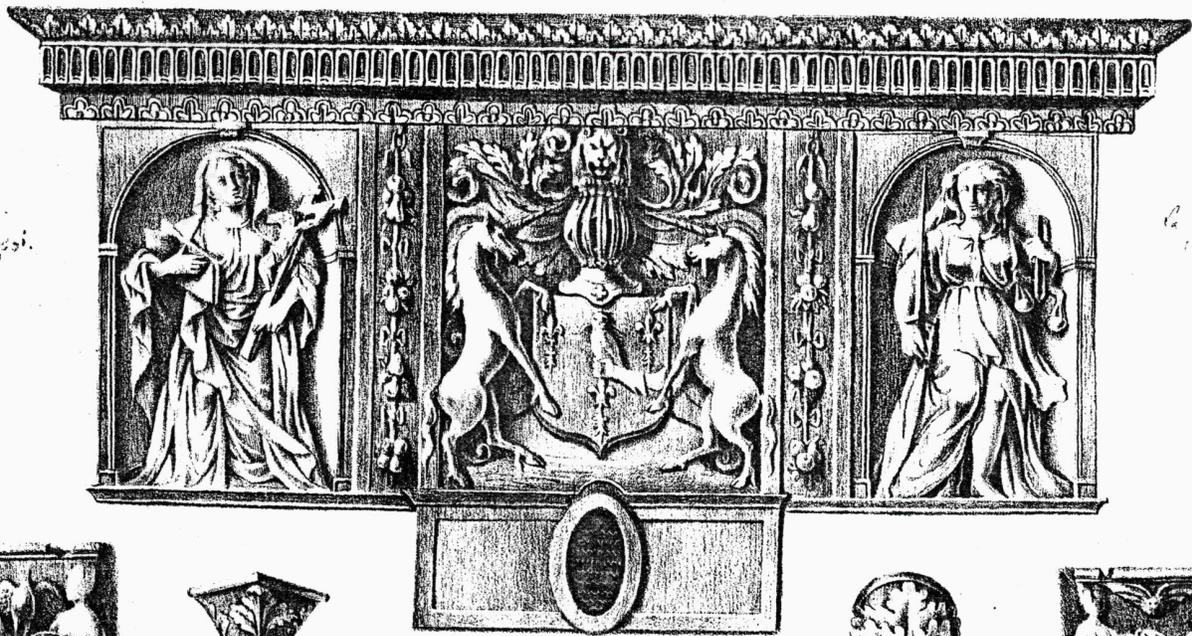
2^{me} vue d'intérieur. Salle des Freres.

Vue d'ensemble.

Ce dessin correspond bien avec la photo de 1914

COUCY (Aisne)

Chapelle de la Vierge



la Vierge

la Vierge



7

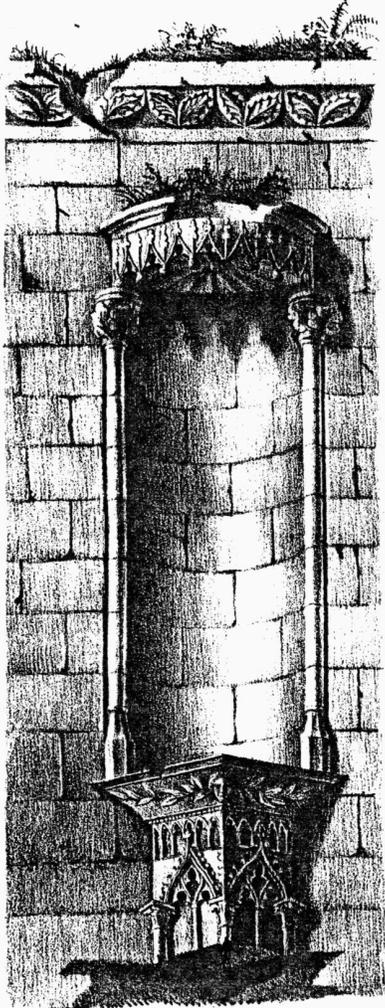
6

8

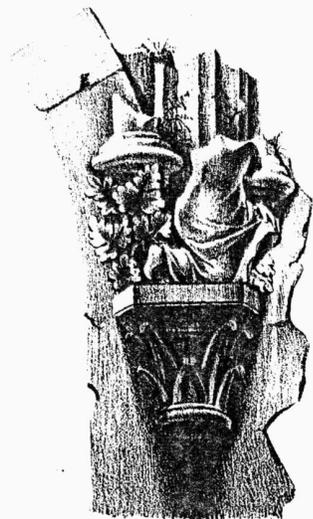
4



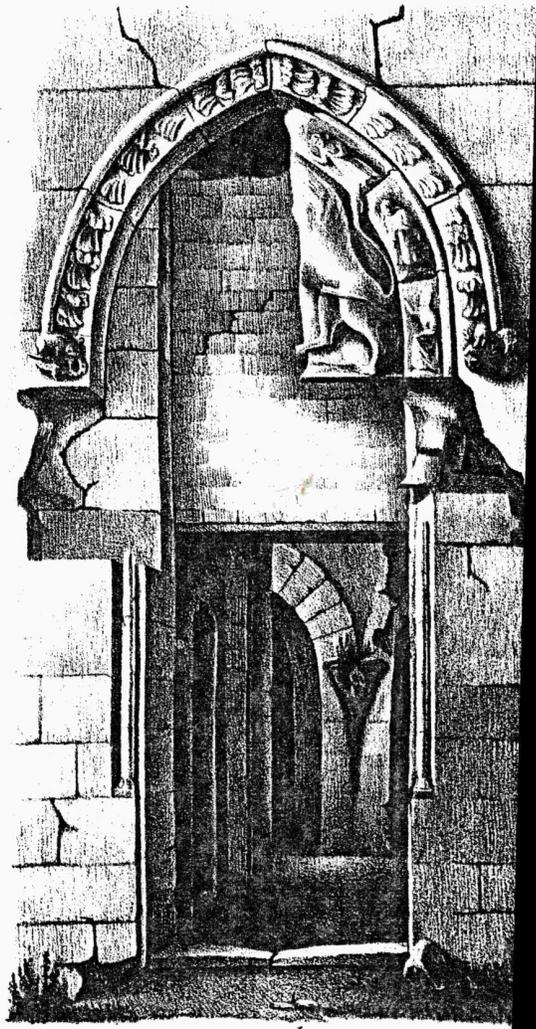
9



2



3



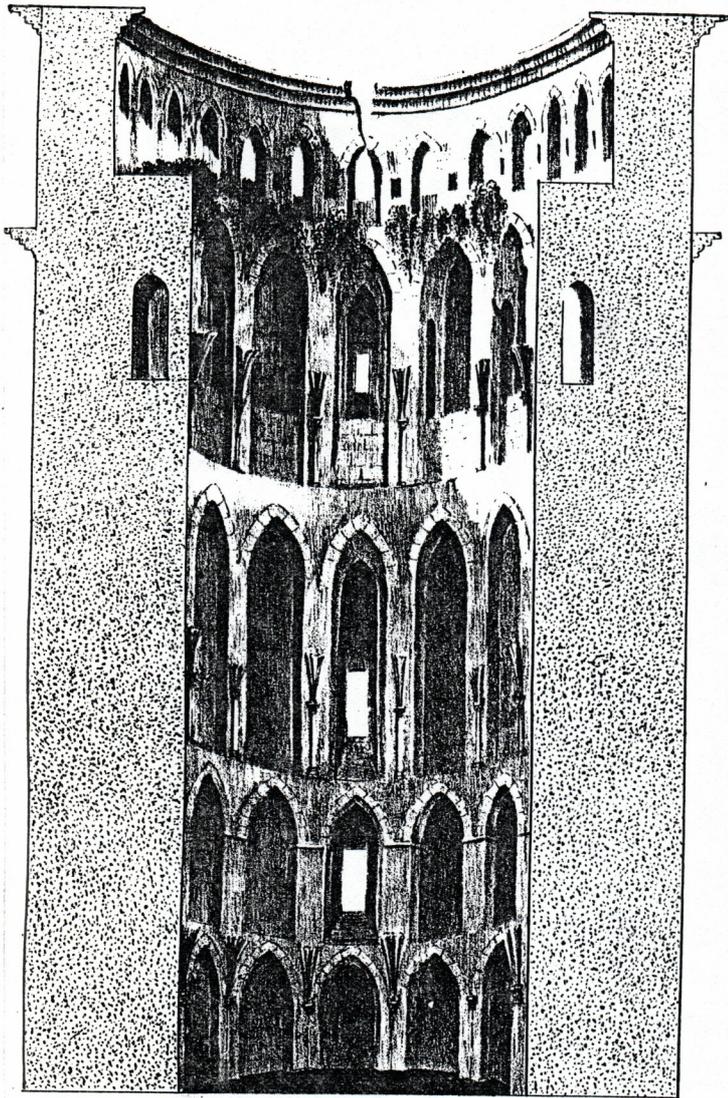
1

M^{re} Anne de Lorraine

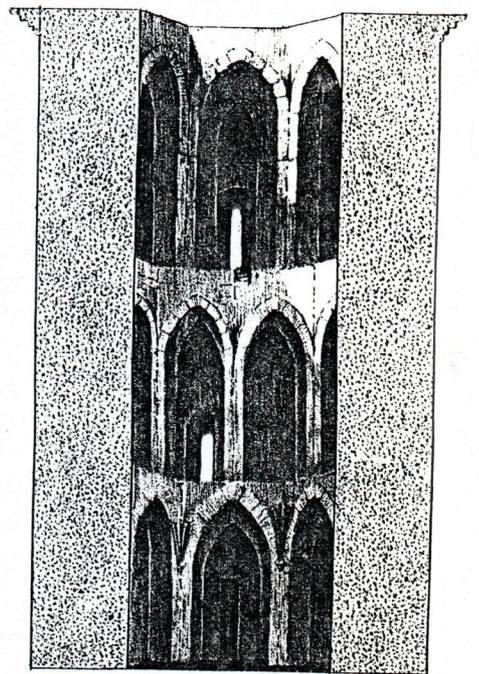
Salle des Deux

Lith. de Bayeux

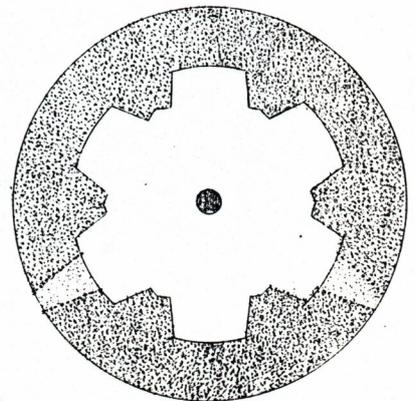
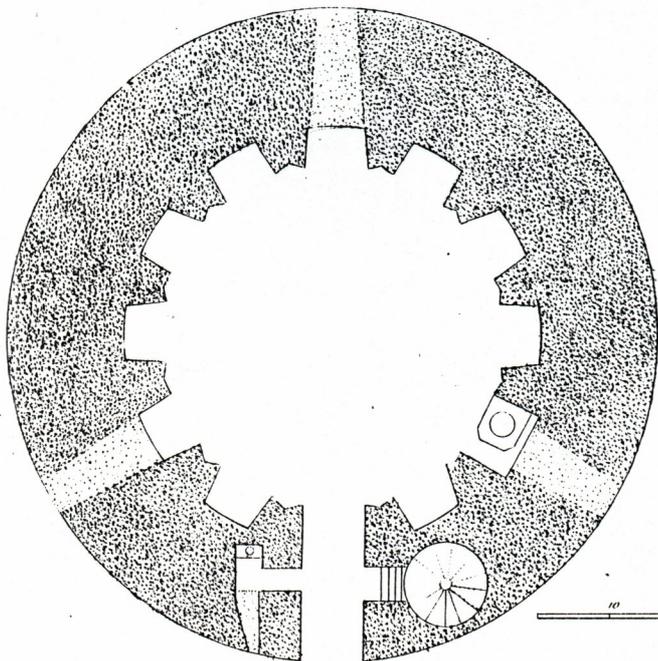
PLANS ET COUPES DES TOURS.



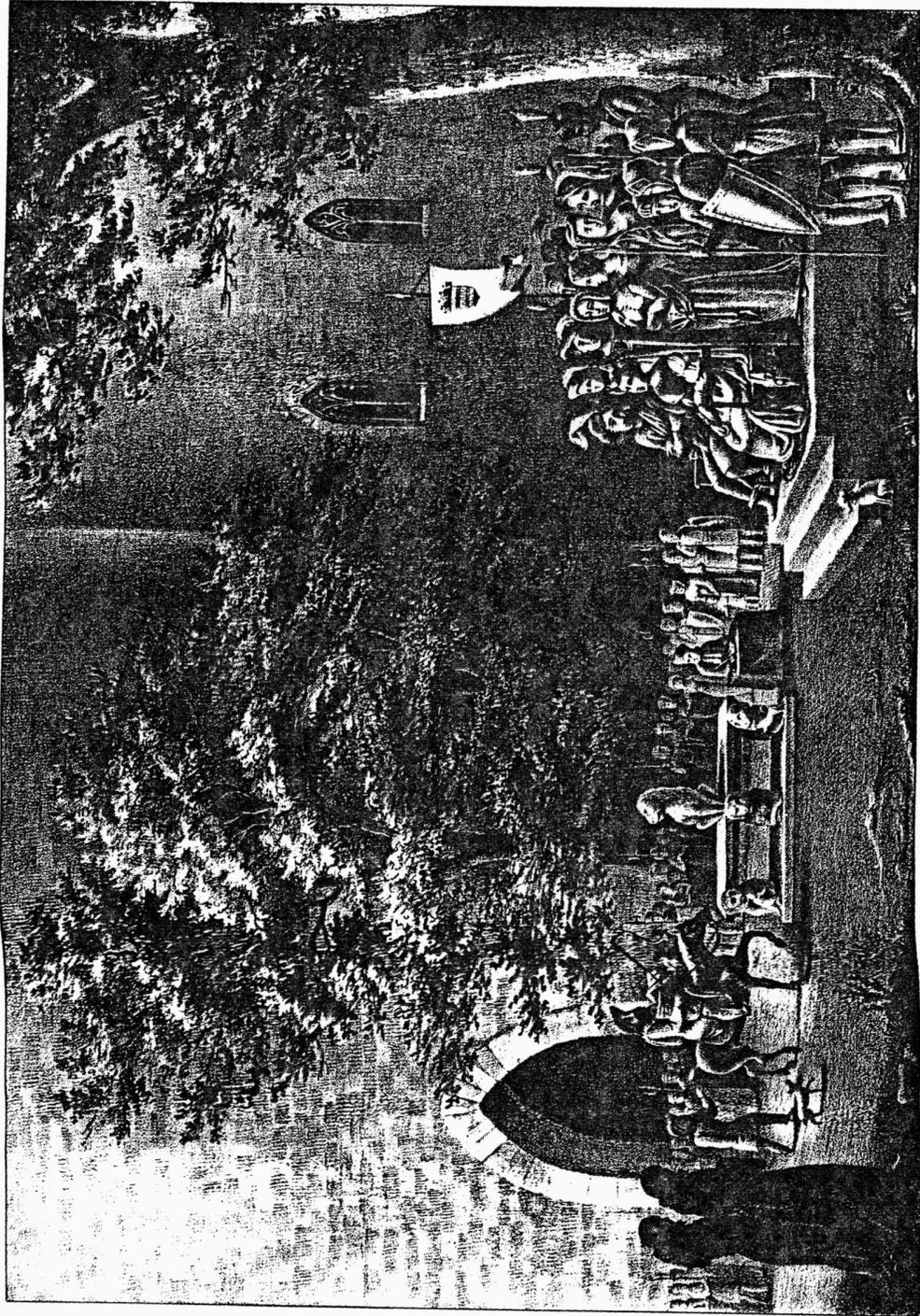
Grosse Tour.



Tour du Roi.



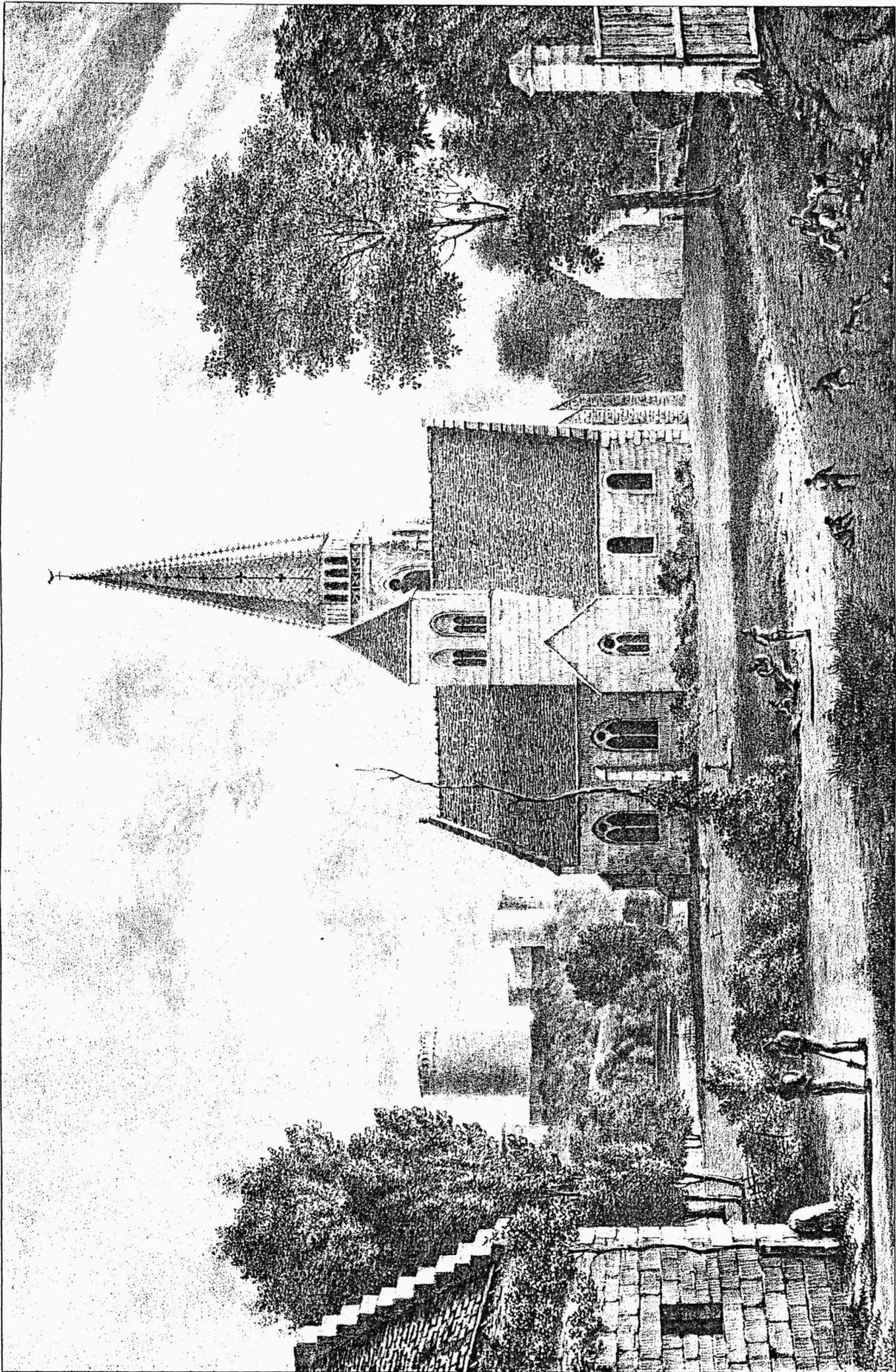
COUCY (Aisne.)



Lech et Englebert

Cérémonie singulière, dite des Bissoles.

Alphonse de Ligne



L. B. de Lorraine

L. B. de Lorraine

Vue prise de Coucy la ville.



11^{me} scène de la pièce.

Table de la pièce.

Ami, dont vous vœliez donner
Un anel que je moult amay.